



# De la sensibilisation à l'action : la diversité en milieu éducatif

## Capsule C

par Julie Larochelle-Audet

Durée approximative : 4 minutes



Personne invitée :

### Julie Larochelle-Audet

Professeure

Département d'administration et  
fondements de l'éducation  
Université de Montréal, QC

M<sup>me</sup> Julie Larochelle-Audet est professeure au Département d'administration et fondements de l'éducation de l'Université de Montréal. Ses intérêts de recherche croisent le champ de l'administration de l'éducation et les enjeux d'équité et de justice sociale. Ses travaux ont comme point commun de contribuer à une plus grande justice sociale en éducation et de lutter contre les systèmes d'oppression, dont le racisme.

Les intérêts de recherche de M<sup>me</sup> Larochelle-Audet et le regard qu'elle porte sur l'éducation sont étroitement liés à son parcours académique et professionnel. En effet, ses études universitaires de premier cycle ont été réalisées dans le champ des sciences politiques, avec une concentration sur l'immigration et les relations interethniques. C'est aux cycles supérieurs qu'elle s'est dirigée vers les sciences de l'éducation, domaine qu'elle estime porteur en matière de changements sociaux.

Les travaux de recherche de M<sup>me</sup> Larochelle-Audet portent entre autres sur l'organisation et la transformation des institutions et du travail éducatif, plus particulièrement au niveau du travail des directions d'établissement d'enseignement, que ce soit par rapport aux pratiques réelles ou aux encadrements légaux, politiques et organisationnels. Elle travaille également sur l'équité et la justice dans les processus et pratiques de sélection, d'évaluation et de rétention du personnel scolaire dans les écoles et les centres de services scolaires. Ses travaux sont ancrés dans une perspective transformative alignée avec son désir de contribuer à lutter contre les inégalités scolaires et sociales.



## Résumé des éléments de réponse proposés par la personne invitée :

M<sup>me</sup> Larochelle-Audet prend d'abord un moment pour effectuer un bref retour sur sa propre expérience scolaire en la contrastant avec l'expérience scolaire d'autres personnes, mettant ainsi en évidence les inégalités présentes dans les parcours scolaires. Elle parle de son intérêt pour l'organisation et la division du travail en contextes éducatifs afin de préciser l'angle sous lequel elle propose de répondre à la question. M<sup>me</sup> Larochelle-Audet poursuit en affirmant d'emblée qu'elle est en accord avec ses collègues sur le fait que la prise en compte de la diversité n'est pas un choix, mais plutôt une obligation, étant donné que celle-ci est un état de fait. Sa réponse à la question sur les raisons poussant les acteurs et actrices de l'éducation à prendre en compte la diversité s'articule donc particulièrement autour de l'obligation légale, mais aussi morale qu'elle représente. Une fois ce constat établi, M<sup>me</sup> Larochelle-Audet explique que ses intérêts l'amènent à poser un regard sur les rapports inégaux de pouvoir dans la société et dans les organisations, et à dévoiler et s'interroger sur la construction de certaines différences comme étant hors normes ou problématiques. Selon elle, pour prendre en compte la diversité, il est nécessaire de relever les normes, mais aussi de prendre conscience de ce qui est visible et de ce qui est invisible dans notre société. Dans la réflexion qui nous amène à nous interroger sur la raison pour laquelle la diversité doit être prise en compte, l'invitée propose de réfléchir à la finalité que nous souhaitons poursuivre, individuellement et collectivement. Enfin, M<sup>me</sup> Larochelle-Audet fait référence à l'autrice féministe Sara Ahmed pour aborder le fait que la diversité est souvent perçue comme étant quelque chose dont l'« Autre » est porteur. Elle nous invite donc à réfléchir sur notre propre diversité. Sur le plan organisationnel, elle apporte une mise en garde quant à la vision exogène de la diversité et au poids que celle-ci fait reposer sur les personnes porteuses de la diversité.

## Questions de discussion potentielles (avant le visionnement)

- Selon vous, la prise en compte de la diversité à l'école est-elle un choix? Pourquoi?
- Considérez-vous que vous faites partie de la diversité? Comment justifiez-vous votre réponse?
- Selon vous, qu'est-ce qui fait en sorte que certaines différences ou certains groupes associés à ces différences soient étiquetés comme une problématique dans notre société?

## Questions de discussion potentielles (après le visionnement)

- Selon M<sup>me</sup> Larochelle-Audet, pour prendre en compte la diversité, nous devons tout d'abord relever les normes. Pouvez-vous nommer des normes présentes dans votre milieu éducatif? De façon plus générale, pouvez-vous nommer des normes présentes dans notre société?
- Dans son intervention, M<sup>me</sup> Larochelle-Audet revient sur le propos de l'autrice féministe [Sara Ahmed](#) selon lequel nous avons tendance à voir la diversité comme étant quelque chose dont l'« Autre » est porteur. Sur le plan personnel, cela nous conduirait à minimiser ou à ne pas être conscient.e que nous faisons aussi partie de la diversité humaine. Que pensez-vous de cette affirmation?
- Dans son intervention, M<sup>me</sup> Larochelle-Audet revient sur le propos de l'autrice féministe [Sara Ahmed](#) selon lequel nous avons tendance à voir la diversité comme étant quelque chose dont l'« Autre » est porteur. Sur le plan organisationnel, cela conduirait à voir la diversité comme étant exogène, c'est-à-dire « amenée » par d'« Autres » au sein des organisations. Est-ce que vous pouvez identifier cette tendance au sein de votre organisation? Pouvez-vous donner un exemple concret?
- Selon vous, qu'est-ce qui pousse les individus à voir les « Autres » comme étant différents et à se voir eux-mêmes comme étant davantage près de la norme?

## Questions pour la mise en place d'actions concrètes dans le milieu éducatif

- En tant qu'organisation, que pouvez-vous faire pour éviter que le poids de la prise en compte de la diversité repose uniquement sur les personnes que nous identifions comme étant porteuses de la diversité?
- Quelles actions pouvez-vous mettre en place pour réfléchir collectivement et confronter différentes normes présentes dans votre milieu éducatif?
- Quels sont les rapports inégaux de pouvoir existant au sein de votre organisation? Quelles actions pouvez-vous poser afin de diminuer leur répercussion sur les décisions et les actions au sein de votre organisation?



## Norme sociale



La norme sociale peut être définie comme un « étalon de normalité », pour reprendre l'expression de la philosophe Judith Butler (2005), c'est-à-dire un modèle constitué de critères, plus ou moins formels et explicitement dictés, qui règlent les vies des personnes et prescrivent certains comportements.

Les normes prennent appui sur des valeurs portées par un groupe de personnes dans un espace et à un moment donné, et doivent être comprises comme des rapports de pouvoir. Pour exister, les normes doivent nécessairement être utilisées, performées et actualisées. En d'autres mots, une norme sans usage cesse d'en être une. L'usage d'une norme implique ainsi intrinsèquement la possibilité de pouvoir la contester, en la développant dans de nouvelles directions.

Selon Gauthier et al. (2019), les normes sociales « sont des manières d'être, d'agir ou de penser qui organisent la vie collective et qui interviennent souvent à l'insu des personnes » (p. 2). Elles sont souvent accompagnées d'une pression sociale à se conformer à ces règles. Elles **dictent des comportements approuvés ou désapprouvés dans un contexte donné et amènent une qualification des comportements comme étant normaux, marginaux ou déviants**. Bien que les normes sociales puissent être favorables au bien-être et à la santé, elles peuvent également être responsables d'inégalités et de stigmatisation (Gauthier et al., 2019).

Une norme sociale peut ainsi désigner « la façon dont une personne pense qu'elle devrait se comporter pour répondre aux attentes d'autrui dans certaines circonstances » (Université du Québec à Montréal).



### Bibliographie :

- Butler, J. (2005). *Humain, inhumain. Le travail critique des normes*. Éditions Amsterdam.
- Brugère, F. et Blanc, G. L. (2009). Introduction. La vie, le sujet et les normes. Dans *Judith Butler. Trouble dans le sujet, trouble dans les normes* (p. 9-19). Presses Universitaires de France. <https://doi.org/10.3917/puf.lebla.2009.01.0009>
- Gauthier, A., Houle, V., Roy, M. et St-Pierre, J. (2019). Repenser l'action sur les normes sociales pour favoriser la santé et le bien-être : synthèse d'une activité aux journées annuelles de santé publique 2018. Gouvernement du Québec. [https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2630\\_normes\\_sociales\\_favoriser\\_sante\\_validation.pdf](https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2630_normes_sociales_favoriser_sante_validation.pdf)
- Université du Québec à Montréal. *Norme sociale*. <https://normesociale.uqam.ca/norme-sociale/>